



CC Communauté de communes de Portes Sud Périgord (Siren : 200040889)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Eymet
Arrondissement	Bergerac
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jérôme BETAILLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	23 Avenue de la Bastide
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24500 EYMET
Téléphone	
Fax	
Courriel	cc.portesudperigord@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 767
Densité moyenne	30,42

Périmètre

Nombre total de communes membres : 28

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Bardou (212400246)	41
24	Boisse (212400451)	253
24	Conne-de-Labarde (212401327)	249
24	Eymet (212401673)	2 699
24	Faurilles (212401764)	40
24	Faux (212401772)	619
24	Flaugeac (212401814)	330
24	Fonroque (212401863)	312
24	Issigeac (212402127)	759
24	Monmadalès (212402788)	80
24	Monmarvès (212402796)	60
24	Monsaguel (212402820)	161
24	Montaut (212402879)	130
24	Plaisance (212401681)	449
24	Razac-d'Eymet (212403489)	306
24	Sadillac (212403596)	110
24	Saint-Aubin-de-Cadelech (212403737)	327
24	Saint-Aubin-de-Lanquais (212403745)	322
24	Saint-Capraise-d'Eymet (212403836)	150
24	Saint-Cernin-de-Labarde (212403851)	208
24	Sainte-Eulalie-d'Eymet (212404024)	82
24	Sainte-Innocence (212404230)	98
24	Sainte-Radegonde (212404925)	61
24	Saint-Julien-d'Eymet (212404339)	109
24	Saint-Léon-d'Issigeac (212404412)	120
24	Saint-Perdoux (212404834)	138
24	Serres-et-Montguyard (212405328)	240
24	Singleyrac (212405369)	314

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif

Réalisation schémas communaux d'assainissement Création d'un S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) pour le diagnostic des installations existantes ainsi que l'étude et le contrôle des nouvelles installations ou réhabilitations dans le cadre des permis de construire, et la faisabilité d'une filière autonome dans le cadre des certificats d'urbanisme.

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés, reprise des compétences exercées par les communes membres de la communauté au sein du SMBGD, du SMID, du SM3D et du SIROM. Reprise des contrats de collectes pour les communes de St-Aubin, St-Capraise et Ste-Innocence.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Autres actions environnementales

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Action sociale

?Pôle petite enfance Réflexions sur le fonctionnement de la crèche et du centre de loisirs. Faciliter une politique d'insertion professionnelle

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Faciliter la création et le développement des zones d'activités industrielles, commerciales et artisanales

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Faciliter l'installation des entreprises industrielles, commerciales et artisanales

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Prise en charge des frais de fonctionnement et des annuités d'emprunts pour les travaux d'investissement du gymnase d'EYMET et du plateau sportif par remboursement à la commune qui sera maître d'ouvrage. Ces équipements seront mis à disposition des élèves du collège et des associations.

- Etablissements scolaires

?Fonctionnement des équipements d'enseignement- Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire du Bassin d'Ecoles du secteur d'Eymet, à savoir : Prise en charge du personnel (intégration du personnel titulaire et convention de remboursement pour les collectivités concernées et leur personnel exerçant pour le compte de la communauté de communes) Produits pharmaceutiques, fournitures et petit équipement, fourniture d'entretien ménager, maintenance équipements bureautiques, fournitures scolaires dont ramettes photocopieurs, abonnement BOEN, sorties et animations pédagogiques avec transport y afférant, animations bassin d'école, frais d'affranchissement et télécommunications, énergies (eau à 4 mètres cubes par an et par enfant scolarisé-, électricité, gaz, combustible pour le chauffage selon le volume et temps d'utilisation), vérification et entretien extincteurs, assurance bâtiments scolaires selon surface du bâtiment, assurances, fournitures RASED

- Activités péri-scolaires

-Prise en charge des garderies périscolaires et des frais de personnel correspondant.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration des cartes communales d'urbanisme, hors Eymet doté d'un P.L.U. L'instruction et la délivrance des droits et autorisations de sols resteront de la compétence des communes

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières pour des projets portés par la communauté de communes qui relèvent de ses compétences et de l'intérêt communautaire, avec l'accord de la commune concernée

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Elaboration schéma voies d'intérêt communautaire sur l'ensemble des communes membres Travaux d'entretien et d'investissement de ces voies (vade-mecum de répartition de la compétence ci-annexé)

Développement touristique

- Tourisme

Participation communautaire à la gestion et au cofinancement de l'Office de Tourisme d'Eymet Etude et réalisation d'une micro signalétique touristique. L'entretien sera conventionné avec les communes concernées Etude et réalisation d'une signalétique d'interprétation du patrimoine. L'entretien sera conventionné avec les communes concernées. Les sentiers de randonnées et circuits de randonnées situés sur le territoire des communes membres, intégrant les chemins répertoriés dans le P.D.I.P.R. L'entretien des équipements mobiliers et le fauchage seront confiés aux communes par convention.

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opération collective d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H. et P.I.G.)

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- NTIC (Internet, câble...)

- Autres

création et gestion de maisons de services au public

Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	SYND. MIXTE DE COHERENCE TERRITORIALE DU BERGERACOIS (200027134)	SM fermé	72 034

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)